



# INFO AR 16

La Lettre de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France  
Numéro 53 – Nov./Déc. 2010

Ecole Militaire IHEDN ARP Case 41 – Paris 75700 SP 07  
Tel/répondeur : 01 44 42 59 66 – email : [ihedn.paris@wanadoo.fr](mailto:ihedn.paris@wanadoo.fr) – [www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org)

## > Editorial

Lors de notre dernière Assemblée générale du 23 octobre, je rappelais les tâches que nous avons accomplies depuis mon élection grâce à un Comité Directeur dynamique. Au moment où l'Institut se réformait, nous devons dynamiser l'association, améliorer sa représentativité auprès de l'Institut, développer des relations avec le tissu local, renforcer et entretenir les liens avec les autorités, maintenir des activités de réflexion et développer nos rapports avec l'UNION et les autres associations IHEDN.

Dès mon élection, une stratégie visant à faire rayonner notre association IHEDN Région Paris Ile-de-France a été mise en place très rapidement. Parmi nos priorités, nous comptons les relations avec l'Institut et l'UNION, la création de partenariats et ponctuellement l'encadrement et le suivi de la SR180 et la SJ66. Les regards croisés ont toujours enrichi la réflexion et c'est ensemble que nous pouvons faire avancer le débat et nous pencher sur des questions qui traitent d'enjeux majeurs pour nous tous. Nous nous sommes rapprochés de l'AA-INHESJ (conférence sur Haïti), de l'ANAJ (conférence sur l'après Copenhague) et de l'IRSEM pour une importante soirée débat sur la géopolitique de l'Islam en Europe. D'autres partenariats sont en cours.

Nous avons aussi créé un Cycle de conférences ouvert à des invités extérieurs afin de faciliter nos contacts avec la société civile. C'est à la fois une manière de poursuivre nos activités de réflexion, d'enrichir notre thème d'étude annuel, nous faire connaître au-delà de l'Ecole militaire et rayonner dans nos départements. Ces futurs contacts nous permettront dans un deuxième temps de monter des opérations à l'extérieur de Paris. Voilà une mission qui implique l'investissement de chacun des auditeurs dans son département.

Le rayonnement de notre association repose maintenant sur un site internet régulièrement mis à jour et doté d'un flux RSS\*, notre lettre reprend du service après huit mois d'interruption et notre espace collaboratif est enfin opérationnel. Il tient à chacun de s'investir personnellement dans les activités de l'association et tout particulièrement dans nos deux comités d'étude. Je suis heureuse

de voir la création en janvier d'un thème spécifique à notre association initié et géré par un de nos auditeurs.

Nous avons aussi commencé à mettre en place une série de visites beaucoup plus régulières dans les entreprises et organismes professionnels afin de renforcer nos relations avec le tissu local (AREVA, EuroDisney, GIGN). Nous réfléchissons aussi à une série de missions d'étude dans les institutions européennes.

En cette fin d'année, je formule le vœu que tout le Comité Directeur renouvelé prenne ses responsabilités et assure ses missions dans leur totalité afin de servir l'esprit de défense et diffuser la culture de défense qui est l'objet de notre association.

Il reste encore aujourd'hui beaucoup de belles choses à accomplir ensemble et je compte également sur tout auditeur qui se montrera volontaire pour apporter sa pierre à l'édifice.

Meilleurs vœux à tous.

Caroline GORSE-COMBALAT, Présidente

\* RSS : se tenir informé des nouveaux contenus de notre site web.

### Agenda

**Mercredi 12 janvier 2011 à 18h30**

Comité Directeur

**Mardi 25 janvier 2011**

Mission d'étude: institutions européennes à Bruxelles

**Jeudi 03 février 2011 à Courbevoie**

Conférence « Les engagements extérieurs de la France » en partenariat avec la mairie de Courbevoie.

**Jeudi 10 février 2011 à 18h30**

Comité Directeur

**21-26 février 2011**

69<sup>ème</sup> session Jeunes Paris

**Vendredi 18 mars 2011**

Rencontre entreprise : la Sécurité de Disneyland Paris

**Jeudi 28 avril 2011**

Dîner annuel à la Mairie de Paris

# INFO AR 16

## Sommaire

p.2	Organigramme 2010/2011
p.3	Rapport d'activité 2009
p.6	Conférence « Géopolitique de l'Islam »
p.8	Thèmes d'étude 2011
p.8	Thème IHEDN « Arc de crise »
p.9	Thème AR « Dialogue interculturel et interreligieux »
p.10	Trinômes de Paris et de Créteil
p.12	Relations internationales : OTAN, Europe spatiale
p.13	Rayonnement des auditeurs
p.15	In Memoriam
p.16	Rappels

## > Organigramme 2010/2011

### Comité directeur

G<sup>al</sup>. Jean Paul AMEILHAUD (Limoges 1985)  
M. Jérôme BEDEL (Paris 2004)  
M. Paul BOUVIER (Chalon sur Saône 1989)  
M. Jean-Philippe BRAULT (Paris 1991)  
M<sup>me</sup> Anne-Marie BRIGAUD (Paris 2008)  
M. Bernard BRUN (Lyon 1980)  
Dr Jean-Dominique CARON (Paris 1991)  
M. Yvan CHAZALVIEL (Versailles 1993)  
M. Pierre d'AMARZIT (Paris 1998)  
M. Eric FOUCQUE de VILLENEUVE (Paris 2008)  
M. Arnaud FICHOLLE (Versailles 1993)  
M. Gérard GAILLAT (Orléans 1978)  
M<sup>me</sup> Caroline GORSE-COMBALAT (Versailles 1993)  
M<sup>me</sup> Muriel JOYEUX (Paris 2004)  
M. Bernard LAMY (Paris 2002)  
M. Olivier LYS (Paris 2010)  
M. Jean Michel MOTA (Paris 2008)  
M<sup>me</sup> Marie-Paule RAVANEL (Paris 1997)  
M. Pascal ROZE (Dijon 2003)  
M. Jean-Marc SCHAUB (Paris 2008)  
M<sup>me</sup> Corinne TALON (Paris 2008)

### Bureau

#### Présidente :

Caroline GORSE-COMBALAT

#### Secrétaire Général :

Gérard GAILLAT

#### Secrétaires généraux adjoints :

Jean-Philippe BRAULT, Arnaud FICHOLLE

#### Trésorier :

Bernard LAMY

#### Trésoriers adjoints :

Paul BOUVIER, Jean-Paul AMEILHAUD

#### Vice-président :

Jean-Philippe BRAULT

#### Vice-président - Etudes & Formation :

Bernard BRUN

#### Vice-président – Communication :

Jean-Dominique CARON

### Organigramme des missions

#### Délégués Affaires Etrangères et Européennes :

Muriel JOYEUX, Jean-Philippe BRAULT

#### Délégués Défense (Correspondants, Conseillers de défense) :

Jean-Michel MOTA, Pascal ROZE

#### Déléguée Défense économique :

Marie BRIGAUD

#### Délégué Armement & Gestion des crises extérieures :

Jean-Paul AMEILHAUD

#### Délégués relations entreprises :

Jérôme BEDEL, Pascal ROZE, Jean-Marc SCHAUB

#### Relations IHESJ :

Marie-Paule RAVANEL, Yvan CHAZALVIEL

#### Déléguée Trinôme de Paris :

Corinne TALON

#### Délégué Trinôme de Créteil :

Michel GAUVIN

#### Conseillère Trinômes :

Anne-Marie HAZARD-TOURILLON

#### Vice-président Etudes & Formation: Bernard BRUN

#### Délégué Etudes :

Bernard BRUN

#### Comité d'études :

Jean COCHEVELOU, Jean-Philippe BRAULT

#### Forum :

Bernard BRUN

#### Délégué Séminaire des élus :

Jean-Michel MOTA

#### Déléguée Sessions en région :

Muriel JOYEUX

#### Délégué Intelligence Economique :

Jehan QUETTIER

#### Vice-président Communication : Jean-Dominique CARON

### La Lettre :

#### Directeur :

Caroline GORSE-COMBALAT

#### Rédacteur en chef :

Olivier LYS

#### Comité de Rédaction :

Jean-Paul AMEILHAUD, Jean-Dominique CARON,

Fabienne ISSOT SERGENT, Muriel JOYEUX,

Louis LE BIGOT, Olivier TERRIEN

#### Délégué Site WEB / Revue défense :

Jean-Dominique CARON, Caroline GORSE-COMBALAT

# INFO AR 16

## > Rapport d'activité 2009

AG du 23 octobre 2010 / Extrait du rapport présenté par Gérard GAILLAT, Secrétaire Général.

### STRUCTURE GENERALE DE L'IHEDN

L'INSTITUT a intégré le CHEAr au sein de l'IHEDN, pour constituer le pôle Défense/ Affaires Etrangères. L'INHES et l'IERSE (Institut d'Etudes et de Recherche sur la Sécurité des Entreprises) sont regroupés sous le vocable INHESJ pour constituer le pôle sécurité intérieure et justice. Cet ensemble est placé sous la tutelle du 1<sup>er</sup> ministre et est coordonné par le Conseil Supérieur de la Recherche Stratégique (CSRS).

L'UNION IHEDN regroupe l'ensemble des associations dans cinq collèges. Afin d'accroître l'efficacité de ce réseau associatif nous recherchons des synergies. Ainsi nous développons des actions en partenariat avec l'AR21 IdF Versailles, l'ANAJ, l'INHESHJ et l'IRSEM.

*Avertissement : sur le plan financier, l'exercice statutaire est l'année civile, donc 2009. Pour les activités trinômes et études, le rythme est l'année scolaire. Ces rythmes expliquent l'articulation de ce Compte Rendu qui couvre en fait 2009 et 2010.*

### ASSOCIATION REGION PARIS ILE-DE-FRANCE

#### Effectifs :

Nos fichiers comportent plus de 1 000 noms (380 adhérents et 650 « égarés »). Nous ne retenons que les adhérents à jour de cotisations, validés et recensés par la gestion de l'UNION.

Nos effectifs qui étaient de l'ordre de 350 en 2002/2004, étaient passés à plus de 400 en 2005/2006. Cette progression était due aux efforts déployés sous les présidences de Pierre Yves SAVELLI et Chantal BRAULT avec Michel BRIET et Marc REMOND que j'ai remplacé fin 2003.

Nous avons ensuite connu une certaine érosion : 395 en 2007, 390 en 2008 puis 374 en 2009.

Cette année avec Caroline GORSE-COMBALAT, Bernard LAMY et Paul BOUVIER, nous semblons avoir enrayer cette érosion, nous sommes 384 après seulement 11 mois, résultat d'autant plus intéressant que lors du dernier séminaire des dirigeants de l'UNION des 11/12 octobre, il a été signalé un tassement relativement généralisé des effectifs dans l'ensemble de nos associations.

#### Présidence :

Caroline GORSE-COMBALAT, légitimée par vos votes de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2009 a été candidate face au président sortant et élue par le Comité Directeur pour un mandat statutaire de 3 ans.

#### Comité Directeur :

L'effectif de notre Comité est fixé à 21 membres. Depuis la dernière AG du 21/11/2009, le Comité Directeur a tenu 8 Comités avec une participation moyenne de 16 membres. Des réunions de Bureau et de commissions spécialisées ont lieu.

Les compte rendus des Comités Directeurs et les procès verbaux des Assemblées Générales sont transcrits dans des registres qui sont, sur demande, consultables au secrétariat par les auditeurs de l'association.

#### Secrétariat général & Secrétariat :

**Moyens humains :** Notre administration et notre gestion sont totalement assurées par des membres bénévoles. Je tiens particulièrement à remercier notre Ingénieur Général Maurice BOMMIER, toujours fidèle au poste et qui assure une présence quasi quotidienne, et Jean Philippe BRAULT présent et efficace pour toutes les galères.

**Moyens informatiques & mails :** Nous avons progressé sur ce sujet avec les efforts de plusieurs camarades : Bernard BRUN, Jean Philippe BRAULT, et tout particulièrement Paul BOUVIER et Maurice BOMMIER avec comme objectif de :

- constituer un espace « collaboratif » qui devrait permettre d'améliorer les liaisons et le travail en équipe entre les adhérents, via internet ;
- reconsidérer et refondre notre fichier auditeurs pour une plus grande efficacité de la gestion des adhérents (suivi des cotisations et établissement de reçus) et pour une meilleure articulation avec l'UNION ;
- alimenter un fichier des compétences.

Notre fichier contacts mails regroupe 800 adresses dont 270 pour des adhérents à jour de cotisations, c'est dire que près de 150 de nos camarades ne sont pas « mailés ». Un important effort est à imaginer et à faire pour élargir cette base à l'ensemble des adhérents et éviter l'apparition d'une association à deux vitesses.

**Locaux :** Au plan des locaux, nous continuons à bénéficier d'un bail d'occupation précaire. Les restructurations successives du MINDEF grignotent l'espace disponible sur le site Ecole

# INFO AR 16

Militaire. Nous sommes vigilants car ces mouvements peuvent être une menace pour l'avenir de notre implantation.

## Manifestations :

Nous avons organisé ou été associés à diverses manifestations. Je ne reprendrai pas celles qui avaient été organisées pour le cycle 2008/2009 et qui ont été présentées lors de l'AG du 21 novembre 2009.

## **Les institutionnelles :**

- Forum des auditeurs à Lille, les 13 et 14 novembre 2009 ;
- Clôture du 4<sup>ème</sup> séminaire Cohésion nationale et citoyenneté le 13 janvier 2010 ;
- Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNION avec modification des statuts le 15 mars 2010 ;
- Cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe le 2 juin 2010 ;



*Jean-Raphaël NOTTON, président de l'UNION IHEDN, soutenu par Gérard FOLLENWEIL, président de l'AA, et Pierre-Yves SAVELLI, président d'honneur Paris AR16*

- Assemblée Générale de l'UNION le 17 juin 2010 ;



*Remise par Monsieur Bernard MARIE, président de la Fondation du bénévolat, de la médaille d'Or à Pierre-Yves SAVELLI, président d'honneur Paris AR16 et président de la commission de coordination des trinômes académiques, et à Maurice BOMMIER, secrétaire général d'honneur Paris AR16*

- Séminaire d'actualisation des connaissances des auditeurs les 18 et 19 juin 2010 ;
- Journée des Dirigeants (ex Séminaire National, ex Congrès) de l'IHEDN le 11 octobre 2010 à l'Ecole Militaire ;
- Séminaire national des dirigeants de l'UNION et des associations de l'IHEDN le 12 octobre 2010.

## **Les traditionnelles :**

- Réunion de rentrée pour le Comité d'Etude, le 5 octobre 2010.

## **Les initiatives de notre équipe :**

- Conférence avec GDF SUEZ « l'eau, enjeu de défense et de sécurité » par Franck GALLAND le 21 janvier 2010 ;
- En partenariat avec l'INHESJ, conférence « Haïti, ombres et lumières » par l'ambassadeur Bernard DORIN le 19 février 2010 ;
- Voyage à Rome les 21-24 mars 2010 ;
- En partenariat avec l'ANAJ, conférence « Conséquences du dérèglement climatique, l'après Copenhague » par Emmanuel DUPUY, IRSEM, le 10 juin 2010 ;



*Alexia GOLOUBTZOFF, présidente de l'ANAJ, Emmanuel DUPUY, IRSEM, et Caroline GORSE-COMBALAT, présidente de Paris AR16.*



# INFO AR 16

- Conférence « les menaces des armes de destructions massives » avec Frédéric RUIZ-RAMON, JPEO-CBD, le 25 juin 2010 ;
- Comité Directeur « délocalisé » à la SNCF Gare de Lyon. Visite du PC TGV et dîner sur place.
- En partenariat avec l'IRSEM, conférence « géopolitique de l'Islam en Europe » le 21 octobre 2010 avec le Recteur Dalil BOUBAKEUR, Antoine SFEIR, Emmanuel DUPUY. Nous avons refusé des inscriptions, les 200 places de l'amphi Desvallières étaient occupées, des participants sont restés debout.

## La Convivialité :

- Dîner annuel dans les salons du GMP avec l'ambassadeur Henri DENIAUD, conseiller diplomatique de l'IHEDN, comme invité d'honneur, le 26 mai 2010.



*Caroline GORSE-COMBALAT, présidente de Paris AR16, accueille l'ambassadeur Henri DENIAUD, conseiller diplomatique, IHEDN*

## Trinômes académiques :

Nous sommes en charge :

- de l'Académie de Paris, conjointement avec l'AA ;
- de l'Académie de Créteil dont nous assurons totalement la gestion.

Je tiens à souligner que la coordination des trinômes au plan national, pour l'UNION, a été assurée par Pierre-Yves SAVELLI, ancien président de notre AR. Il travaillait en liaison avec nos actifs représentants Michel GAUVIN et Corinne TALON. J'ai cru comprendre que son remplacement était assuré par un collectif de plusieurs membres dont Michel GAUVIN.

Chaque exercice annuel donne lieu à l'organisation de conférences, manifestations et visites, qui contribuent au rayonnement de l'IHEDN au sein de l'Education Nationale.

## Travaux des comités :

Les comptes rendus des travaux ont été « restitués » les 13 et 14 novembre 2009, au FORUM des AUDITEURS à Lille. Ils le seront cette année à Paris les 26 et 27 novembre 2010.

Pour l'exercice 2009/2010, l'Institut n'avait transmis qu'un seul thème, qui avait été présenté à une quinzaine d'auditeurs lors de la réunion du lundi 28 septembre 2009 : « L'ETAT dans les RELATIONS INTERNATIONALES », Comité présidé par Jean-Paul AMEILHAUD. Il est laissé aux associations la faculté de développer un ou plusieurs thèmes de leur choix.

Pour l'exercice 2010/2011, le thème transmis par l'Institut a été présenté à une vingtaine d'auditeurs lors de la réunion de rentrée du lundi 5 octobre 2010 : « La France, l'Union Européenne, leurs alliés et partenaires face aux défis de l'arc de crise ».

Un second thème, piloté par nos camarades de la promotion Paris 2010 est à l'étude.

Nous notons un tassement du nombre des auditeurs aux séances de présentation, puis dans les Comités d'étude. Il y a quatre ou cinq ans ces réunions regroupaient une cinquantaine d'auditeurs.

Il faut noter que notre activité Etudes s'appuie assez systématiquement sur un petit noyau qui préside, rédige, copréside, rapporte : Bernard BRUN, Jean-Philippe BRAULT, Jean-Paul AMEILHAUD et Jehan QUETTIER.

## Formations :

### Séminaires Jeunes :

Nous sommes en charge, avec la DSA, de la préparation et de l'animation d'un séminaire sur deux en Ile-de-France, en alternance avec l'AR Versailles. Nous avons ainsi piloté le dernier séminaire, le 66<sup>ème</sup> du 22 au 27 février 2010.

# INFO AR 16

Jean-Dominique CARON participe à la préparation et au recrutement des animateurs pour ces sessions et séminaires.

## Séminaires Elus Locaux & Correspondants

### Défense :

Le séminaire Elus locaux de la région Ile-de-France sur le thème « Sécurité et défense au service des franciliens » a eu lieu les 17 et 26 novembre 2009. Il a été piloté par Jean-Michel MOTA qui assure la tâche de liaison avec les correspondants défense, via nos référents.

### Sessions en régions :

La session Paris 2010, la 180<sup>ème</sup>, baptisée « Richelieu », a été ouverte au Trocadéro le 25 janvier, la clôture a eu lieu à Versailles le 19 mars 2010. Nous avons détaché une équipe pilotée par Muriel JOYEUX pour participer à l'animation.



*Journée de clôture de la 180<sup>ème</sup> session en région à la mairie de Versailles, les 18 et 19 mars 2010, en présence du G<sup>al</sup> (2S) LALANNE-BERDOUTICQ, chef du département des sessions en région « Politique de défense » et du G<sup>al</sup> (2S) FRANCOISE, Président de l'AR21 Ile-de-France Versailles.*

L'IHEDN organise d'autres formations qui se situent hors de notre sphère d'activité (Intelligence économique, Relations Internationales...).

### Communication :

Cette action destinée à faciliter la visibilité de notre association était coordonnée par Caroline GORSE-COMBALAT jusqu'à ce qu'elle accède à la présidence et comporte 3 volets :

1. Lettre INFO AR16 (Région Paris Ile-de-France) : l'équipe a été animée par Caroline GORSE-COMBALAT, jusqu'à son élection à la Présidence. Colette HAQUET qui avait repris le poste de rédactrice en chef, a connu de graves problèmes oculaires qui l'ont contrainte à abandonner cette charge et à se retirer du Comité Directeur. Systématiquement, notre lettre est mise en ligne sur notre site. Nous

maintenons la diffusion papier car un grand nombre d'adhérents reste attaché à ce support et plus du quart de notre effectif n'est pas « mailé ».

2. Site internet : il est régulièrement actualisé par notre webmaster Jean-Dominique CARON. Vous y trouvez notre agenda, nos manifestations, les comptes rendus de nos activités, ainsi que la Lettre.
3. Diffusion de documents par courriel et courrier postal

### Cotisations :

Les cotisations sont maintenues à 50 €. Il convient d'y ajouter l'abonnement à la revue Défense, 20 €.

### Elections :

Renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur : 7 administrateurs à élire pour 3 ans et élection d'un 8<sup>ème</sup> pour une fin de mandat de 2 ans en remplacement d'un membre démissionnaire.

13 candidats.

Sont élus pour des mandats de 3 ans : Jérôme BEDEL, Marie BRIGAUD, Bernard BRUN, Arnaud FICHOLLE, Gérard GAILLAT, Bernard LAMY, Olivier LYS et, pour un mandat de 2 ans, Jean-Marc SCHAUB.

## > Conférence IHEDN Région Paris Ile-de-France – IRSEM

### Géopolitique de l'Islam en Europe

A l'Ecole militaire, le 21 octobre dernier, Caroline GORSE-COMBALAT, présidente de l'association IHEDN Région Paris Ile-de-France présente la conférence qu'elle a organisée conjointement avec l'IRSEM intitulée « la géopolitique de l'Islam en Europe ». Introduite par l'Amiral Richard LABORDE, Directeur de l'IHEDN et de l'Enseignement Militaire Supérieur, elle accueille, devant un parterre de 250 personnes, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, le docteur Dalil BOUBAKER, ancien président du Conseil Français du Culte Musulman et Monsieur Antoine SFEIR, journaliste et directeur des Cahiers de l'Orient. Le débat qui s'ensuit avec l'auditoire est animé par Monsieur Emmanuel DUPUY, chargé d'études à l'IRSEM. En explicitant la situation démographique des musulmans en Europe, les intervenants ont mis en lumière la diversité des Islams et les défis posés aux européens.

# INFO AR 16



La géopolitique de l'Islam en Europe, décrite par Dalil BOUBAKEUR, relève de deux dynamiques : une croissance démographique importante qui s'accompagne d'un degré de pratique religieuse très différent en fonction des milieux sociaux envisagés (NDLR : sans doute également de l'origine géographique de ces personnes ou de leur famille compte tenu de l'extrême diversité des pratiques de l'Islam à travers le monde qui compterait aujourd'hui environ 1,3 milliard de musulmans). Sur les 500 millions d'habitants de l'Europe, près de 20 millions sont musulmans. Il y aurait 5 à 6 millions de musulmans en France, 4 en Allemagne et 3 en Grande-Bretagne. Mais la situation est très inégale selon les pays : par exemple, 51% des naissances dans la municipalité de Bruxelles sont des enfants de parents de confession musulmane, les prénoms que l'on retrouve le plus fréquemment inscrits dans les registres d'état civil sont Ali, Mohamed, Ayoub, Hanane... A l'inverse certains pays du nord-est de l'Europe ne sont pas confrontés à l'Islam parce que la population de confession musulmane y est très réduite, configuration qui diffère encore du cas des populations musulmanes autochtones en Europe de l'Est. A l'image de cette répartition inégale de l'Islam, la pratique religieuse de ces musulmans européens est irrégulière : en dehors du mois sacré du Ramadan qui reste observé par près de 70% d'entre eux, la grande majorité ne va pas à la Mosquée le vendredi.

Pour les musulmans de France, trois défis se posent : la laïcité, la modernité et le fondamentalisme. Le journaliste et le théologien font le même constat de la montée du salafisme en France : 30% de jeunes français musulmans seraient salafistes. Selon le recteur de la Grande Mosquée de Paris, les musulmans, les théologiens notamment, ont leur part de responsabilité dans la montée en puissance du salafisme en Europe. Mais les Etats aussi : les alliances, parfois anciennes, avec l'Arabie Saoudite qui exporte du

pétrole mais aussi l'Islam de Ibn Abd al-Wahhab, renforcent peu à peu les fondamentalistes musulmans en France. Cet Islam, très littéraliste, n'est pas représentatif de la diversité des écoles de pensée de l'Islam, il était même une branche très minoritaire avant l'avènement de la famille Saoud et l'exploitation des hydrocarbures. Tous deux s'accordent à dire que cet islam politisé est une véritable menace pour l'Europe dont les effets iront croissant à l'avenir. Il faut que les Européens choisissent l'Islam qu'ils veulent laisser se développer en Europe.

La prise de conscience de la nécessité d'encadrer l'Islam en Europe a été tardive. Mais désormais, une dynamique nouvelle se développe : construction de mosquées, formation des Imams et ouverture aux sciences sociales dans la voie tracée par Mohamed Arkoun. Cet Islam de France est soluble dans la République et s'accommode de la laïcité. Cette dernière doit être protégée contre les attaques dont elle fait l'objet : elle apparaît comme le meilleur instrument pour englober tous les liens sociaux, là où les religions auraient tendance à les rompre. Il faut néanmoins prendre garde à la contamination des questions de l'Islam en France par des problèmes du Moyen-Orient qui faussent le débat : dans notre pays les communautés juives, chrétiennes et musulmanes ont noué des liens forts et se parlent : le dialogue interreligieux est une réalité, le dialogue interculturel également.



La confusion de la religion et du débat politique, décrite par Antoine SFEIR, comme une habitude ancienne des peuples orientaux affecte progressivement les Européens confrontés à la question de l'Islam. La promotion d'un Islam de paix en France passe par une approche moins polémique de ces questions et une sensibilisation de nos hommes politiques à l'Islam : lorsque Antoine SFEIR a sondé l'auditoire de quatre cent personnes assistant au débat, il est à noter que seulement dix d'entre elles ont admis avoir déjà lu le Coran en entier...



# INFO AR 16

## > *Thèmes d'étude 2011*

Dans le cadre de nos comités d'étude, l'Institut nous invite à étudier : « La France, l'Union Européenne, leurs alliés et partenaires face aux défis de l'arc de crise ». En particulier les engagements politiques, diplomatiques, économiques et militaires de la France dans l'espace étendu de l'Atlantique à l'océan Indien que le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale qualifie d'arc de crise et dans lequel notre pays agit avec ses alliés et partenaires, dans diverses configurations politiques, diplomatiques et militaires.

Nos camarades de la dernière session "promotion Richelieu" ont décidé de poursuivre leurs activités de comité pour apporter une contribution sérieuse et approfondie à quelques débats actuels comme le dialogue interreligieux et interculturel chez les jeunes, la place des religions dans l'espace public, les relations Europe-Méditerranée, l'éducation à la paix ou bien la question des migrations. Ce sujet est considéré comme le sujet d'initiative de notre Association, il est intitulé « Dialogue interreligieux et interculturel ».

Il faut rappeler que nos comités d'études ont pour objectifs d'apporter un éclairage sur des thèmes importants et d'actualité, d'animer la vie associative (regroupement des auditeurs autour des thèmes de réflexion) et d'approfondir nos connaissances.

Venez nombreux y participer.

Bernard BRUN (Lyon 1980)

*Délégué Etudes*

## > *Thème IH 2011 « Arc de crise »*

### **Dans l'arc de crise : la Jordanie, pays pacificateur à l'économie prospère.**

Ce pays accueillant qui compte plus de six millions d'habitants, situé dans une zone hautement sensible, entretient des relations privilégiées avec la France et recherche de nouveaux investisseurs pour assurer le développement de son économie et la mise en œuvre de grands projets dans les domaines des transports et de l'énergie.

Les atouts de ce pays sont nombreux : tout d'abord, sa position géographique entre l'Occident, le monde arabe et l'Orient, lui permettant, entre

autres, de constituer un point d'entrée naturel vers l'IRAK, une économie saine et une stabilité politique grâce à l'engagement du roi ABDALLAH II, un potentiel humain élevé avec des partenariats universitaires franco-jordanien, des infrastructures modernes telles le port d'AQUABA sur la mer Rouge et les trois aéroports internationaux, sans omettre son agriculture (fruits et légumes exportés surtout l'hiver).

Des partenariats économiques ont été signés avec la France dès 1978 suivi par celui de l'EUROPE en 1997 et plus récemment l'adhésion à l'Union pour la Méditerranée.

Des réformes dans les règles appliquées aux investissements, une mise à jour de la législation, de nombreux accords de libre échange avec les pays du Moyen-Orient constituent des bases favorables aux investisseurs sachant que la croissance a doublé entre 2004 et 2009 alors que les coûts locaux sont moins élevés que dans les pays voisins du GOLFE.

Les opportunités d'échanges commerciaux se situent dans les domaines du tourisme, de l'énergie, des engrais et des télécommunications. En ce qui concerne le domaine de la santé, le royaume constitue à la fois un centre régional de production mais aussi de soins (chirurgie cardiaque) et de rééducation.

De nombreuses sociétés françaises participent à des réalisations et des projets tels FRANCE - TELECOM (fibre optique), AEROPORTS de PARIS, LAFARGE (ciment). SUEZ (désalinisation), AREVA (uranium), BOUYGUES-BOLLORE (port d'AQUABA).

Les grands projets de développement se trouvent dans les transports avec la construction de deux voies ferrées suivant un premier axe Nord-Sud afin de relier la TURQUIE au port d'AQUABA et un second Est-Ouest entre la Méditerranée et l'IRAK ainsi que dans l'énergie, particulièrement l'énergie nucléaire. Réduire progressivement de 60% à 40% la dépendance au pétrole est aujourd'hui l'objectif. Le nucléaire est la seconde piste envisagée.

Ainsi la JORDANIE est un pays attractif qui souhaite développer son rôle d'intermédiaire et de porte d'accès vers son proche et grand Est pour l'EUROPE mais aussi augmenter sa part dans l'économie mondiale en améliorant ses atouts et en créant, grâce à des investissements internationaux, les conditions d'un avenir prometteur.



# INFO AR 16

Du point de vue géopolitique, la Jordanie est un pays stabilisateur dans une région soumise à de grandes tensions. C'est dans ce contexte que la France qui bénéficie d'excellentes relations sur le plan politique, scientifique, universitaire et surtout économique, doit favoriser le développement de la Jordanie et accroître sa participation à la construction de son avenir.

Jean-Paul AMEILHAUD (Limoges 1985)  
*Délégué Gestion des crises extérieures*

## > **Thème Paris AR16 « Dialogue interreligieux et interculturel »**

Le dialogue interculturel ou interreligieux est difficile mais nécessaire à la défense nationale car il est source de paix.

Il est vrai que pour les personnes peu préparées à vivre ce type d'expérience, il faut être très prudent voir même y renoncer. Mais il est indispensable que certains s'engagent sur ces chemins.

Chaque peuple a le droit de définir et de protéger son identité collective. Selon des alliances signées par les Nations Unies pendant les années 1960, chaque peuple a le droit à l'autodétermination culturelle. On constatera que souvent, affirmer son identité peut générer des discours allant de « entre nous et les autres » jusqu'à « entre nous supérieurs et les autres inférieurs », source d'exclusion. Source de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité, le dialogue s'impose.

Avec la mondialisation et la mixité des peuples que nous connaissons de manière croissante ces dernières décennies, le dialogue et le respect d'autrui sont non seulement capitaux pour la défense de notre pays mais ils permettent aussi de préserver l'identité et les croyances de chacun au niveau national comme au niveau international.

Il y a un an à l'ONU, le 2 décembre 2009, 300 responsables religieux, politiques et de la société civile célébraient le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A cette occasion, sous le thème « Coopérer à la protection de la dignité et des droits de l'homme », ces personnalités se sont interrogées sur la possibilité de mieux répondre à une nouvelle vague de violations des droits de l'homme dans le monde entier. Cette prise de conscience de l'ONU et de ses États-membres au sujet de la

« diplomatie parallèle » (Track II diplomacy) a montré l'importance de mobiliser les acteurs non étatiques, notamment les guides religieux, les ONG et autres représentants de la société civile.



## 1948-2008

Les droits de l'Homme  
Universels et Indivisibles

Peu avant, lors d'un sommet sur la « culture de la paix », M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, déplorait déjà la « persistance navrante » des discriminations religieuses et du racisme et déclarait que pour une paix durable, les individus, les groupes et les nations devaient parvenir à se respecter et se comprendre mutuellement. Le dialogue interreligieux est crucial pour y arriver. Au même moment, M. Anwarul Chowdhury, ancien sous-secrétaire général et haut représentant de l'ONU, déclarait que « *Le dialogue interreligieux est absolument nécessaire* » et que « *l'ONU a un besoin urgent de représentants religieux au plus haut échelon du Secrétariat* ».

Alors comment enrichir ce dialogue en France (grâce aux étudiants, aux travailleurs, à la médecine, aux écoles militaires, à notre système juridique...) et à l'étranger (avec nos coopérants, nos expatriés, nos diplomates et nos armées) ? Imprégnés par nos différents environnements ou nos différents secteurs d'activité, nous pouvons travailler sur l'élaboration de propositions à apporter face à des problématiques précises en respectant le cadre de la défense nationale.

Le comité d'étude IHEDN Région Paris Ile-de-France sur le « dialogue interreligieux et interculturel » accueillera régulièrement des acteurs impliqués dans cette problématique et se réunira régulièrement dans des lieux propres aux cultures, religions ou institutions concernées. Notre première réunion d'information se tiendra le 20 décembre prochain à 18h à l'Ecole militaire.

Edouard DETAILLE (Paris 2010)

# INFO AR 16

## > *Trinôme de Paris*

### **L'éducation à la défense, un enjeu de citoyenneté.**

*« La mission première de l'école étant de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».*

L'éducation à la défense est aujourd'hui un enjeu global de formation du citoyen que l'on retrouve principalement dans un enseignement (l'éducation civique et l'ECJS- Éducation Civique Juridique et Sociale) et dans de nombreuses disciplines : histoire et géographie, lettres, philosophie, marginalement en SVT (Sciences et Vie de la Terre) mais aussi dans les nouvelles approches transdisciplinaires HDA (Histoire des Arts par une entrée pédagogique sur « Arts et pouvoirs » par exemple) ou les Enseignements d'Exploration (Littérature et Société en classe de seconde).

Cette éducation à la défense est étudiée dans les deux niveaux du cycle secondaire : collège puis lycée.

#### **Au collège :**

- essentiellement en classe de troisième (en histoire : les deux guerres mondiales, en géographie : la géographie politique du monde et la France, puissance européenne et mondiale)
- mais surtout en éducation civique dès la 5<sup>ème</sup>, où l'enseignement de « la défense et la paix » à travers « la défense nationale et la sécurité collective », les missions de l'ONU, l'action humanitaire internationale, la protection contre les risques majeurs constitue l'un des premiers éléments du parcours de citoyenneté prévu par la loi n° 97-1019 du 28/10/1997 portant réforme du service national, avec le recensement auprès de la mairie du domicile dès l'âge de 16 ans et la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Les nouveautés d'organisation des acquisitions des savoir-faire et capacités demandées aux élèves français se font par l'évaluation au collège du socle commun des connaissances et des compétences. Notion d'évaluation transdisciplinaire qui peut être mise en œuvre par l'enseignement de l'esprit de défense. Ce nouveau socle commun des connaissances et des compétences intègre cette culture de défense et de sécurité au titre de deux compétences :

- la culture humaniste par l'histoire de la citoyenneté : par exemple dans le cadre de

l'intégration de l'HDA autour du thème « Arts, États et pouvoir ».

- la compétence civique et sociale par l'étude des droits et devoirs du citoyen.

Le socle commun renforce le lien entre connaissances, capacités et attitudes, savoirs et actions, entre enseignement et vie scolaire et périscolaire.

#### **En lycée, à tous les niveaux :**

- en classe de seconde quand on aborde en géographie certains thèmes géopolitiques comme « l'eau ressource essentielle », « l'enjeu énergétique », « les mondes arctiques, une nouvelle frontière » ou « les espaces exposés aux risques majeurs ». Tous ces thèmes peuvent être abordés par des études de cas et pensés comme une illustration de l'esprit de défense compris sous l'angle de la défense globale, telle qu'elle est définie dans le LBDSN. Le nouveau programme d'histoire, centré sur la construction de la citoyenneté peut s'appréhender à travers une étude menée sur l'ensemble des périodes sur les devoirs de défense liés à la citoyenneté.

- en première, les programmes applicables à la rentrée 2011, qui connaissent leur première année d'existence, affichent des objectifs qui continuent à proposer des clés d'explication du monde contemporain : le deuxième thème d'histoire sur « la guerre au XX<sup>ème</sup> siècle et les nouvelles confluctualités » est une entrée évidente. Doivent plus particulièrement être étudiés la guerre du Golfe de 1991, le siège de Sarajevo.

- Ces notions centrales à l'enseignement de l'esprit de défense sont renforcées par les textes officiels comme l'annonce des nouveaux programmes d'ECJS dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N°9 du 30 septembre 2010 : « Il est nécessaire également de faire appréhender aux élèves ce que sont aujourd'hui les devoirs et les modalités de la défense nationale pour les citoyens français qui sont également des citoyens européens ».

- en ECJS, les anciens programmes, qui vivent leurs derniers moments incluaient le devoir de défense dans le quatrième thème de la classe de première : « droits et devoirs du citoyen » et en terminale à travers « la citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain ».

- il ne faut pas oublier les thèmes de TPE (Travaux Personnels Encadrés, épreuve de bac anticipée de première) comme « contraintes et libertés », « pouvoirs et sociétés » qui peuvent donner

# INFO AR 16

naissance à des travaux d'élèves autour des questions de défense.

Les programmes d'histoire en terminale seront renouvelés au cours de l'année 2011. Les anciens programmes resteront d'actualité pour encore une année scolaire complète : 2011-2012 : (à la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970 ; les enjeux européens depuis 1989 ; le monde, l'Europe, la France en 1945) et de géographie (un espace mondialisé ; les Etats-Unis, superpuissance) doivent inciter les élèves à réfléchir sur les conditions de maintien de la paix, la sécurité collective, le concept de défense et de sécurité.

Les nouveaux programmes des classes de terminales ES/L dont les premiers échos indiquent une forte appétence pour la géopolitique autour des thèmes du « droit et grands enjeux du monde contemporain » laissent à penser que l'enseignement des questions de défense trouvera toute sa place.

Les programmes des baccalauréats professionnels ne sont pas à oublier avec en première, en éducation civique, une étude du parcours civique (recensement et JAPD)

Une véritable réflexion sur la défense impose donc avant tout de penser la paix, entendue non plus comme une simple absence de guerre, mais bien comme le développement maîtrisé d'une société. A ce titre le volet social du développement durable (étudié au lycée en seconde) pourra être porteur d'une réflexion sur l'enseignement de défense et de sécurité.

Plusieurs démarches mettant en œuvre au collège le socle commun de connaissances et de compétences et au lycée les capacités et méthodes sont possibles pour y parvenir :

- des débats argumentés de 15 à 20 minutes en classe reposant sur un apport documentaire varié, des comptes rendus de lecture, des fiches de suivi d'actualité
- l'exploitation du témoignage de partenaires « défense » comme la gendarmerie (G.R à Paris), les sapeurs pompiers, des associations de déportés, d'anciens combattants etc. peuvent alimenter un journal ou un site d'établissement.
- la réalisation d'enquêtes, de sondages par des groupes d'élèves à partir d'un questionnaire préétabli précis auprès de leurs camarades ou des adultes de l'établissement (exploitation des ressources TICE et validation B2I et C2IE)

- la mise en place d'un projet, (même de faible envergure à l'échelle locale) : visites de structures de sécurité civile, rencontres Vigipirate, lettres de soutien aux troupes en OPEX, etc.

- la participation à des concours comme le CNRD permet de mettre en place un véritable travail de mémoire qui peut utiliser les ressources locales en termes d'associations d'anciens combattants ou déportés, les archives locales etc.

L'AR16 doit donc être un acteur du soutien apporté aux Trinômes académiques qui ont la charge de former aux questions de défense les enseignants. C'est à ce titre que Corinne Talon est déléguée par le comité directeur de l'association auprès du Trinôme académique de Paris. Notre position est renforcée du fait que le chargé de mission auprès du délégué rectoral de Paris est aussi un nouveau membre de l'AR16, issu de la promotion Richelieu. Les activités du Trinôme académique de Paris se retrouvent donc au cœur d'une double démarche : mettre à disposition des enseignants les outils conceptuels et les connaissances spécifiques pour la construction de séquences pédagogiques mais aussi être l'interface naturelle entre le monde de l'éducation et celui de la défense par son expertise au service des enseignants.

Gilles BOUE (Paris 2010)

## > *Trinôme de Créteil*

Depuis la rentrée dernière, le trinôme de Créteil a fait la preuve de son dynamisme en organisant plusieurs activités en direction des enseignants et chefs d'établissement de l'Académie de Créteil.

Le 7 octobre 2010, le Trinôme de Créteil a réuni des chefs d'établissement stagiaires en deuxième année de stage pour une action de formation à l'enseignement de la Défense en collège et en lycée. Soixante-dix chefs d'établissement stagiaires se sont retrouvés au Fort d'Ivry, dans les locaux de l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Films, conférences et témoignages ont émaillé une journée très riche qui s'est terminée sur quelques échanges fructueux, montrant bien l'utilité d'une telle action auprès de futurs cadres désormais sensibilisés à ce rôle, nouveau pour la plupart d'entre eux, de formateurs à l'esprit de défense.

Un voyage d'étude rassemblant une trentaine de professeurs, documentalistes, personnels de direction et d'administration scolaire – tous relais



# INFO AR 16

Défense de leur établissement - a eu lieu les 8 et 9 novembre 2010. Ces « Journées du Trinôme académique » ont eu pour destination la Préfecture maritime de Cherbourg et pour thème d'étude l'Action de l'État en Mer.

Le 17 novembre 2010, le Trinôme de Créteil a rassemblé des relais Défense de l'Académie ainsi que des correspondants Défense venus de différentes municipalités du Val-de-Marne pour une très intéressante visite du Service historique de la Défense (SHD). Une vingtaine de participants a été accueillie par le général de division Gilles Robert (2S) qui a exprimé sa satisfaction d'être ainsi mis en contact avec divers élus et membres de l'Education nationale, ces derniers constituant pour lui autant de potentiels vecteurs de coopération fructueuse entre le SHD qu'il dirige et les établissements scolaires de l'Académie.

Toutes ces actions ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé à consulter sur le site de l'association régionale de Paris Ile-de-France des Auditeurs de l'IHEDN.

Michel GAUVIN

*Délégué Paris AR16 auprès du Trinôme de Créteil*

## > Relations internationales : OTAN

Lors du sommet de l'OTAN qui s'est déroulé à LISBONNE les 19 et 20 novembre 2010, la première décision a été l'annonce du retrait d'AFGHANISTAN en 2014. Cette décision, qui recueille sans doute l'agrément d'une partie des opinions publiques, se fera si les Afghans sont capables d'assurer leur sécurité. Force est de constater toutefois qu'aucun critère n'a été avancé pour définir ce que pourrait être cette capacité afghane ni comment se fera ce retrait des forces. Ce travail d'analyse devra être l'objet d'une réflexion de la part des alliés.



La seconde décision marquante prise à l'occasion du sommet OTAN-RUSSIE, qui s'est tenu après le sommet de l'OTAN concerne la mise en place de la barrière de défense antimissile. Cette barrière à laquelle la France a décidé de participer activement est destinée à protéger les alliés d'une attaque de missiles en provenance de l'IRAN. Cette décision pose une double question : l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui a été créée pour s'opposer à la menace soviétique a-t-elle encore une raison d'exister en tant que telle si elle est rejointe par la Russie ? L'autonomie de la Dissuasion française a-t-elle encore un sens si la France s'abrite sous un parapluie antimissile fortement piloté par les Etats-Unis ? Au regard des ces deux décisions majeures, la troisième qui concerne la réorganisation du siège de l'OTAN à Bruxelles préconisée par le rapport de Madeleine Albright paraît peu importante, encore qu'elle engagera à moyen terme des économies de structure qui sont souhaitées par la plupart des partenaires.

Jean-Philippe BRAULT (Paris 1991)

*Délégué Affaires Etrangères et Européennes*

## > Relations internationales : Espace

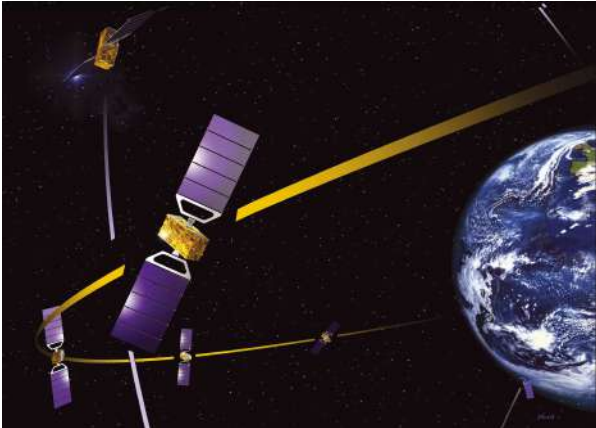
### ESA, Avenir de l'indépendance de l'Europe spatiale

Les ministres de l'Union européenne (UE) ont adopté le 25 novembre dernier, soit près d'un an après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, une Résolution dressant enfin une feuille de route pour la nouvelle « Politique spatiale européenne ». Sa rédaction fut effectivement laborieuse, mais s'en étonner est méconnaître l'ampleur des enjeux politiques, diplomatiques, militaires, sociétaux, industriels et économiques liés au domaine spatial.

Déjà, passer du modèle « intergouvernemental » qui, en quelques décennies, dans le cadre de l'Agence spatiale européenne (ESA), a permis, avec quelques poids lourds comme la France et l'Allemagne et l'Italie, de porter à maturité la filière spatiale européenne, à un modèle « européen », impliquant vingt-sept pays, avec des mécanismes décisionnels faisant intervenir deux institutions de l'UE - Conseil des ministres et Parlement européens - et un organe propre de gestion - la Commission - ne peut évidemment pas se faire sans quelques tâtonnements et réticences.

# INFO AR 16

Par ailleurs, si l'Europe spatiale occupe aujourd'hui une place de premier rang et si son industrie, sans bénéficier pourtant d'autant d'aides publiques que ses concurrents, a réussi à se tailler une place enviable sur le marché commercial mondial, la partie est loin d'être jouée, face notamment à la montée en puissance des « pays émergents » comme la Chine et l'Inde.



L'Europe a donc devant elle un chantier immense et coûteux, mais incontournable pour au moins quatre raisons. Tout d'abord, pour s'assurer un accès indépendant à l'espace et être en mesure de « voir, entendre et agir » à partir de l'espace comme les autres grandes puissances. Cette dimension sécurité/défense fut d'ailleurs, par timidité politique, longtemps « ignorée ». Ensuite, pour disposer d'un formidable gisement d'innovations technologiques, comme en témoignent par exemple les programmes européens en chantier : Galileo pour la radionavigation par satellites et GMES pour la surveillance de la terre. Troisième bonne raison : faire bénéficier les entreprises et les citoyens de l'UE des retombées économiques considérables attendues du développement d'infrastructures et de services spatiaux. Celles escomptées de Galileo sont ainsi estimées à 400 milliards d'euros d'ici 2025. Enfin, pour exploiter le potentiel immense des applications « terrestres » : surveillance des phénomènes climatiques, gestion des catastrophes naturelles ou humaines, fluidité des transports, contrôle des frontières, etc.

Ouvrant le 26 octobre, à Bruxelles, une Conférence (1) dédiée à cette nouvelle Politique, Herman van Rompuy, Président du Conseil européen, a donné en deux phrases l'envergure du défi : « Grâce à l'Agence Spatiale Européenne, l'UE a accédé au statut de puissance spatiale

civile. Demain, il faut qu'elle accède au statut de puissance spatiale tout court ».

Marc PAOLONI, Bruxelles, Président d'honneur de l'Association de la Presse Internationale

(1) « Une nouvelle politique spatiale pour l'Europe » - [www.spaceconference.eu](http://www.spaceconference.eu)

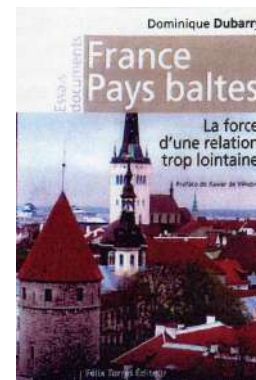
## > Rayonnement des auditeurs

Certains de nos camarades, auditeurs des sessions en région, voyagent, agissent et relatent leurs missions à l'étranger. Ainsi Dominique DUBARRY et Jean-Antoine GIANILY nous font part de leurs constats et de leurs réflexions sur les rapports de deux états de l'Est du continent européen avec le reste de l'Europe et de leur intégration au monde libéral, en tentant d'éviter la main mise des spéculateurs. Nicolas ARPAGIAN nous aide à comprendre que le numérique est devenu une extraordinaire puissance qui peut s'infiltrer dans tous les rouages de nos sociétés pour permettre à certains de tenter de les dominer. A travers ces trois ouvrages c'est une autre approche et une autre perception de notre environnement qui nous sont proposées qu'il s'agisse de l'Europe ou de la cyberactivité.

Gérard GAILLAT (Orléans 1978)

### France - Pays Baltes - La force d'une relation trop lointaine

L'auteur, Dominique DUBARRY, auditeur de la 51<sup>ème</sup> session, a découvert les Baltes au lendemain de leur indépendance, en 1992, rencontrant leaders politiques, universitaires, conservateurs. Il est considéré aujourd'hui comme l'un des meilleurs spécialistes des pays baltes en France.



# INFO AR 16

L'auteur nous livre au galop avec forces personnages et anecdotes l'histoire tumultueuse et longtemps tragique des trois Pays baltes : Estonie, Lettonie et Lituanie. Au fil des pages d'un passé mal connu chez nous, il nous révèle la profondeur des liens tissés entre la France et des nations originales situés à la lisière nord-est de l'Europe.

Depuis 1991, les Pays baltes sont à nouveau indépendants, ils ont intégré l'OTAN et retrouvé l'Europe, ils frappent à la porte de l'€uro.

Radiieux il y a quelques années, leur futur s'est pourtant assombri avec la crise économique mondiale et le retour en force d'une Russie revancharde. Mais la France dira-t-on ? Malgré une indéniable attente sur les bords de la Baltique, elle reste trop souvent aux abonnés absents. Refusant notre indifférence coupable, Dominique DUBARRY fournit de précieuses clés pour mieux comprendre et apprécier des pays plus importants qu'on ne le pense sur la carte de l'Europe, des pays incarnant le destin du continent.

« *Nous partageons avec les Pays baltes la même idée de l'Europe* » (Préface de Xavier de Villepin)

275 pages avec photographies couleurs - Diffusion par l'auteur - 22 €

## Chroniques slovaques

L'auteur, Jean-Antoine GIANSILY, est auditeur de la 56<sup>ème</sup> session. Haut fonctionnaire et homme politique, ancien député au Parlement Européen (1994-1999), conseiller économique et commercial à Istanbul (2001 à 2005) puis à Bratislava (2005 à 2009). Il dirige aujourd'hui le Centre International de Formation Européenne (CIFE). Il avait déjà publié en 2008 un ouvrage, en forme de guide pratique pour les entreprises qui souhaitaient s'installer en Slovaquie.



La Slovaquie est le seul ancien membre du Pacte de Varsovie à avoir réussi son entrée dans l'Euro cinq ans après son adhésion à l'Union Européenne. Ces chroniques, qui vont de l'automne 2005 au printemps 2009, relatent, mois après mois, les efforts réalisés par ce petit pays de 5,4 millions d'habitants, à la forte tradition industrielle, pour intégrer la zone euro. En soulignant, parfois avec un humour grinçant, les entraves mises sur sa route par les « amis » anglo-saxons, en stigmatisant la cupidité des spéculateurs, et en mettant en exergue des pratiques politiques d'un autre âge, l'auteur explique minutieusement ce qui a paru, pour beaucoup d'observateurs, comme le miracle slovaque. Malgré les embûches, le gouvernement socialiste de Robert Fico a relevé le défi, et a réussi là où ses voisins d'Europe centrale ont échoué, démontrant ainsi des qualités que peu d'observateurs leur accordaient.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin » aurait pu être la devise de cette équipe jeune et inexpérimentée, mais qui a su pendant quatre ans, faire le choix de l'intégration européenne, en sachant résister à la pression ultralibérale des banquiers d'outre-Atlantique.

Colonna Editions (<http://www.editeur-corse.com>) - ISBN13 : 9782915922417 - 17 €

## La Cybersécurité

L'auteur, Nicolas ARPAGIAN, auditeur de la 172<sup>ème</sup> session, est notamment rédacteur de la revue Prospective stratégique, coordonnateur d'enseignements à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), il y dirige le cycle sécurité numérique. Il a récemment publié « l'Etat, la Peur et le Citoyen » en 2010 et « la Cyberguerre » en 2009 (Vuibert éditeur).

La dépendance grandissante de pans entiers de nos existences (données médicales ou bancaires), de nos modes de production (informatique d'entreprise ou équipements industriels) et de notre défense (numérisation de l'espace de bataille) à l'égard des systèmes informatiques fait de la cybersécurité une nécessité vitale. D'autant que dans ce nouveau théâtre d'ombres, le principe de guerre asymétrique est consacré : des Etats peuvent être attaqués par des militants isolés, des particuliers mis en cause par d'autres personnes privées, des entreprises devenir la cible de compétiteurs indécents, etc.



# INFO AR 16



LA CYBERSÉCURITÉ

Nicolas Arpagian



C'est en sachant ce que l'on risque de perdre sur la Toile que l'on peut entreprendre de sécuriser nos données sensibles. On doit alors s'interroger sur le juste équilibre entre une politique de surveillance très aboutie et un droit à l'intégrité de son « patrimoine numérique ».

Collection « que sais-je » - 128 pages - ISBN13 : 9782130579724 - 9 € -

## > In memoriam

**Maître André GUIBERT**, président d'honneur, nous a quittés en février.

Avocat d'appel de renom, il conseillait d'importants clients français et intervenait pour des clients étrangers d'envergure.

Auditeur de la 61<sup>ème</sup> session, Versailles avril-mai 1980, il s'est rapidement impliqué dans le fonctionnement de l'association. En 1985-86, il présidait notamment un comité d'études qui s'intéressait aux innovations technologiques.

Il a accédé à la présidence en 1987, à la suite de Georges DEVIC.

Homme de devoir, sachant déléguer avec une très grande cordialité, il avait l'art de toujours faire aboutir ses actions. Pour renforcer la cohésion entre les auditeurs, il avait inauguré des sorties de deux jours avec notamment en 1993 les visites du Mémorial de Caen et des plages du Débarquement.

Au printemps 1994, il a transmis le flambeau de président à Pierre-Yves SAVELLI.

Il a ensuite continué à servir l'IHEDN en accédant de 1994 à 1998 à 2 postes de direction au sein de l'UA (ancêtre de l'UNION IHEDN) :

- d'une part secrétaire adjoint puis secrétaire général ;
- d'autre part président du groupe UA/Etudes, en charge de la préparation de la restitution des travaux.

Il avait ensuite pris un peu de recul avec les travaux de l'IHEDN, mais restait en contact avec l'association et nous avons encore eu le plaisir de le rencontrer lors du dîner du 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre association.

Ce fut un grand président.


Nous avons aussi été informés de la disparition de **Pierre GUISE**, décédé le 13 novembre, dans sa 91<sup>ème</sup> année, à Chambéry où il s'était retiré.

Auditeur de la 18<sup>ème</sup> session nationale 1965-1966, il avait su tisser des liens étroits avec les associations régionales et il appartenait toujours à l'AR.08 Dauphiné-Savoie. Nous avons particulièrement apprécié de travailler avec lui au sein du trinôme académique de Paris.

Nous rappelons enfin la disparition de trois de nos camarades : Docteur Raoul BIERER (SR.052), Général (air) Léon DEBORD (SR.040), Docteur Jean-Richard SINGIER (SR.105). Je vous demande d'avoir une pensée pour eux et d'associer à ce recueillement nos soldats morts en Opérations Extérieures.

Gérard GAILLAT  
Secrétaire Général

> **Nouveau – flux RSS sur notre site**

Pour en profiter cliquer sur le logo  pour vous inscrire et recevoir automatiquement nos mises à jour.

# INFO AR 16

## > Rappels

**Annuaire :** Réalisé par l'UNION IHEDN à partir des informations qui lui sont transmises. La situation a été arrêtée en octobre. La diffusion devrait intervenir fin janvier. Si votre cotisation n'a pas été réglée ou trop tardivement vous n'apparaîtrez pas. Seuls les adhérents enregistrés dans l'annuaire le reçoivent.

**Revue Défense :** Parution tous les 2 mois. L'UNION en assure la réalisation et la diffusion pour l'ensemble des 42 associations (# 8000 exemplaires) Cette revue bénéficie d'une très bonne qualité et justifie vos abonnements.



**Laissez-passer piétons :** Ils sont établis par la base Ecole Militaire. Un système à badges a été mis en place pour les salariés et permanents du site. Son usage est indispensable pour accéder par le 21 place Joffre. Pour les accès occasionnels, entrée par le 1 sur présentation d'une pièce d'identité. Lorsque nous organisons une manifestation, nous devons déposer par fax au moins 48 heures à l'avance la liste des participants annoncés, au service base/gardiennage.

**Laissez-passer voitures :** Les parkings Ecole Militaire sont saturés dans la journée. Les autorisations d'accès des véhicules des cadres salariés, domiciliés à Paris sont supprimées. Avec une liste transmise l'avant-veille, aux services de la

base, nous continuons à pouvoir vous permettre, en règle générale, d'accéder au site pour les réunions et comités du soir ou du samedi.

**Cotisations :** Dès l'appel, réglez immédiatement, nous éviterons les fastidieuses relances. Nous répercutons aussi plus rapidement à l'UNION ce qui facilite l'amélioration de l'annuaire et du service de la revue défense.

**Règlements :** A effectuer systématiquement par chèque, avec une claire indication de votre nom d'adhérent (difficultés d'affectation des chèques tirés sur des comptes de société, de couple...), et de votre session.

**Coordonnées :** Faites parvenir systématiquement toutes les modifications ; adresses postales, mails, téléphones. Transmettez-nous par courriel les modifications de vos adresses mails.

**Contributeurs pour les prochaines parutions :** vous souhaitez commettre un article, suggérez des thèmes ou un sujet de conférence, n'hésitez pas à contacter le rédacteur en chef ou votre correspondant au comité directeur.

**Vous avez changé d'adresse ?**



**Envoyez un message à :**  
[ihedn.paris@wanadoo.fr](mailto:ihedn.paris@wanadoo.fr)

### INFO AR 16

Directeur de la publication :	Caroline GORSE-COMBALAT
Rédacteur-en-chef :	Olivier LYS <a href="mailto:olivier.lys@ihedn-paris.eu">olivier.lys@ihedn-paris.eu</a>
Maquettiste :	Olivier TERRIEN (Paris 2010)
Comité de rédaction :	Jean-Paul AMEILHAUD (Limoges 1985) Jean-Dominique CARON (Paris 1991) Fabienne ISSOT-SERGENT (Paris 2010) Muriel JOYEUX (Paris 2004) Louis LE BIGOT (Paris 2010)
Contributeurs :	Jean-Paul AMEILHAUD (Limoges 1985) Gilles BOUE (Paris 2010) Jean-Philippe BRAULT (Paris 1991) Bernard BRUN (Lyon 1980) Edouard DETAILLE (Paris 2010) Gérard GAILLAT (Orléans 1978) Michel GAUVIN (Trinôme de Créteil) Marc PAOLONI (Journaliste bruxellois)